



Cadre général de l'information géographique

Production de données géographiques pour le Géoportail de l'Urbanisme (GPU)

Code formation : e-132

Suite à l'ordonnance du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux données d'urbanisme, les collectivités ont obligation de rendre leurs documents d'urbanisme accessibles en ligne et conformes au standard CNIG dédié depuis le 1^{er} janvier 2016 au. Depuis le 1^{er} janvier 2020, toute nouvelle version d'un document d'urbanisme

doit aussi être publiée sur le GPU. Cette plateforme nationale met à disposition des citoyens et de tous les acteurs de l'urbanisme plus de 11 000 documents (PLU, PLUi, POS, PSMV, CC, SCoT) ainsi que plus de 25 000 servitudes d'utilité publique (SUP). Cette formation est destinée aux producteurs de ces données.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Savoir numériser des données d'urbanisme conformément aux standards CNIG dédiés
Savoir utiliser les outils du GPU pour la validation et le téléversement de données d'urbanisme.

PUBLIC

Bureaux d'étude, Agences d'urbanisme, Collectivités, Services Déconcentrés qui produisent des données d'urbanisme en vue d'une publication sur le GPU.

PRÉREQUIS

Connaissances basiques sur les aspects réglementaires autour des documents d'urbanisme et servitudes d'utilité publique.

MÉTHODE

Formation à distance asynchrone de 2 semaines équivalente à 2 jours (12h).

CALENDRIER

Du 1^{er} au 15 décembre 2021

DROITS D'INSCRIPTION

610 €
(exonérés de TVA)

Programme prévisionnel

- **Standard CNIG et outil de validation du GPU**
- Standard CNIG dédié aux documents d'urbanisme
- Métadonnées
- Outil de validation du GPU et rapport de conformité
- Téléverser des données sur le GPU
- **Numérisation et géoréférencement sous Qgis**
- Géoréférencement
- Numérisation
- Vérification de la topologie (présentation des outils Qgis existants)
- Remplissage automatique des champs attributaires (pour les valeurs constantes)

Contact

Internet : www.ensg.eu - Téléphone : +33 (0)1 64 15 32 59 - E-mail : formationcontinue@ensg.eu